

VILLE DE VETHEUIL  
Délibération 2023-22

LE VENDREDI VINGT QUATRE MARS DEUX MIL VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

**PRESENTS** : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS M. Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER Mme Roxane FOSSÉ, M. Philippe BEUGNON, M. Romuald SEITE, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD.

**SECRETARE** : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

date de convocation : 24/03/2023

date d'affichage : 17/03/2023

nombre de conseillers :

en exercice : 14

présents : 12

votants : 13

**PROCURATIONS** : M. David LE GLANIC donne procuration à M. Thierry DUBOIS

**ABSENT EXCUSE** : M Thierry GARDIE

**REDEVANCE EAU 2023**

La redevance de distribution d'eau potable est proportionnelle à la consommation d'eau et finance son traitement.

Il est proposé au conseil municipal que cette redevance soit fixée à 0,68 € le m3 pour l'exercice 2023.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

**VOTE : POUR : 13**

Le Maire  
Dominique HERPIN-POULENAT



Première adjointe  
Secrétaire de séance  
Isabelle LEPICIER-CAPUTO



Envoyé le : 28/03/2023

Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le

Publié le :

La présente délibération peut faire

L'objet d'un recours dans un délai

de deux mois devant le Tribunal Administratif

de Cergy-Pontoise à compter de sa publication

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-095-2195.065.16-20230324-202322-DE